

Bulletin de versement de votre taxe d'apprentissage au Centre d'Enseignement de l'Institut Pasteur

Merci de renvoyer ce bulletin dès aujourd'hui, dans l'enveloppe-réponse jointe sans l'affranchir.

LA DATE LIMITE DE VERSEMENT EST FIXÉE AU 31 MAI 2020

Le Centre d'enseignement de l'Institut Pasteur est habilité à percevoir 13 % de la contribution unique à la formation professionnelle et à l'alternance (hors quota).

J'ADRESSE MA TAXE D'APPRENTISSAGE À L'INSTITUT PASTEUR

Montant de mon versement : _____ €

Je règle par chèque, libellé à l'ordre de l'Institut Pasteur.

Je renvoie ce formulaire complété, ainsi que le chèque dans l'enveloppe retour ci-jointe, sans l'affranchir.

Je règle par virement bancaire, sur le compte de l'Institut Pasteur.

Code BIC :
BRED FRPP XXX

Code IBAN :
FR76 1010 7001 7500 0170 1392 174

Libellé du virement :
« TAXE » et RAISON SOCIALE
de mon entreprise.

Je renvoie ce formulaire complété dans l'enveloppe retour ci-jointe, sans l'affranchir.

POUR UN SUIVI EFFICACE DE VOTRE VERSEMENT,

nous vous invitons à vérifier et corriger si besoin les informations ci-dessous :

Les coordonnées de votre entreprise :

La raison sociale :

Le SIRET/SIREN :

L'adresse :

.....

Contact Taxe d'Apprentissage :

Civilité : Fonction :

Nom : Tél :

Prénom :

E-mail :@.....

Les données personnelles recueillies sur ce formulaire sont destinées à l'Institut Pasteur et à ses sous-traitants à des fins de traitement de votre versement, d'émission de votre reçu, d'appel à votre générosité et d'envoi d'informations sur l'Institut Pasteur. Elles sont conservées pendant la durée strictement nécessaire à la réalisation des finalités précitées. Conformément aux principes de protection des données, vous pouvez vous opposer à leur utilisation et disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation ou de portabilité dans les conditions prévues par la réglementation. Pour cela, contactez notre service Relations Donateurs – Institut Pasteur, au 25 rue du docteur Roux 75015 Paris ou à dons@pasteur.fr ou notre Délégué à la protection des données (DPO, Institut Pasteur, Direction juridique, 28 rue du docteur Roux 75724 Paris Cedex 15 ou à dpo@pasteur.fr). En cas de difficulté, vous pouvez introduire une réclamation auprès de la CNIL. Vos coordonnées peuvent être communiquées à d'autres organismes faisant appel à la générosité du public, sauf avis contraire de votre part en cochant la case ci-contre

